

OPTION FOOT

Madame, Monsieur,

Depuis septembre 2022, le collège et l'Union Sportive Méral Cossé (USMC) travaillent en partenariat afin de proposer aux élèves licenciés dans un club de foot la possibilité de suivre un entraînement par semaine sur temps scolaire, tout en suivant un cursus scolaire classique.

Cette **Option Foot** a pour objectifs de créer les conditions de réussite scolaire et sportive en aménageant leur emploi du temps, de développer leur capacité d'organisation et de gestion du temps de travail et de développer leur envie de progresser scolairement et sportivement.

Cette option n'est possible que pour les élèves licenciés dans un club de foot, pas nécessairement l'USMC.

Quelle organisation pour l'année 2026/2027 ?

- En classe de 6^{ème} et de 5^{ème}, les entraînements seront réalisés sur le temps d'atelier, le jeudi (de 15h15 à 16h45), en présence d'un éducateur du club
- En classe de 4^{ème} et 3^{ème}, les entraînements pourraient être le vendredi entre 11h20 et 13h, en présence d'un éducateur du club.

Les élèves licenciés intéressés doivent compléter un **dossier d'inscription** (à retirer lors des Portes Ouvertes le samedi 7 mars 2026 ou à télécharger sur notre site internet) et le retourner au secrétariat du collège au plus **tard le 11 mai 2026**.

L'USMC organise ensuite une **détection**, le **MERCREDI 10 JUIN 2026 à 14h00** au terrain municipal de Cossé-Le-Vivien, pour sélectionner les élèves. **Les résultats de ces détections seront communiqués en fin d'année scolaire**. De plus, un **avis favorable du conseil de classe sera nécessaire** pour intégrer cette option.

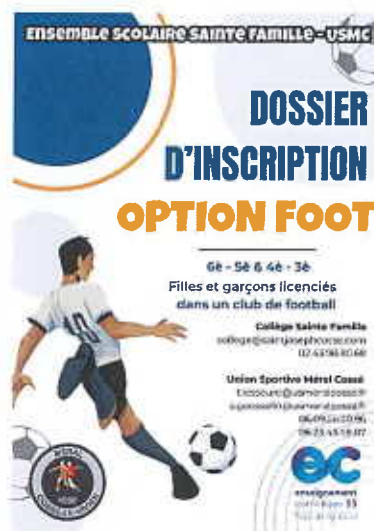
L'engagement scolaire reste la priorité. En conséquence, la participation à cette option pourrait être révisée par le conseil de classe, en cours d'année, si l'investissement scolaire était insuffisant ou que l'attitude au collège ou pendant les entraînements était inadaptée. Cette option ne permet pas d'avoir des points au DNB mais une ligne sur le bulletin sera inscrite.

L'engagement est d'un an, un jeune doit donc candidater pour l'année suivante s'il souhaite poursuivre.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Antoine POIRIER
Chef d'établissement



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINTE FAMILLE - USMC



DOSSIER D'INSCRIPTION

OPTION FOOT

6^è - 5^è & 4^è - 3^è

Filles et garçons licenciés
dans un club de football

Collège Sainte Famille

college@saintjosephcosse.com

02.43.98.80.68

Union Sportive Méral Cossé

t.lesseure@usmeralcosse.fr

s.geusselin@usmeralcosse.fr

06.09.56.20.96

06.23.43.48.07



enseignement
catholique 53

Pays de la Loire

DOSSIER INSCRIPTION

Depuis septembre 2022, le collège et l'USMC travaillent en partenariat afin de proposer aux élèves qui le souhaitent une pratique plus intensive du football, tout en suivant un cursus scolaire classique.

Cette **Option Foot** a pour objectifs de créer les conditions de réussite scolaire et sportive en aménageant leur emploi du temps, de développer leur capacité d'organisation et de gestion du temps de travail et de développer leur envie de progresser scolairement et sportivement.

L'**engagement scolaire reste la priorité**. En conséquence, la participation à cette option pourrait être révisée par le conseil de classe, en cours d'année, si l'investissement scolaire était insuffisant ou que l'attitude au collège ou pendant les entraînements était inadaptée.

Pour information, cette option ne permet pas d'avoir des points au DNB.

Quelle organisation pour l'année 2026/2027 ?

- En classe de 6ème et de 5ème, les entraînements seront réalisés sur le temps d'atelier, le jeudi (de 15h15 à 16h45), en présence d'un éducateur du club.
- En classe de 4ème et 3ème, les entraînements seront le vendredi entre 11h20 et 13h, en présence d'un éducateur du club.

Les élèves intéressés compléteront, tous les ans, un dossier d'inscription et participeront à des tests sportifs à chaque fin d'année scolaire.

Dossier d'inscription à retourner **avant le lundi 11 mai 2026** au **secrétariat** du collège Saint Joseph :
8 rue de l'Huilerie, 53230 Cossé-Le-Vivien.

ÉLÈVE :

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Adresse mail :@.....

RESPONSABLE LEGAL :

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone domicile :/...../...../...../..... Téléphone travail :/...../...../...../.....
Numéro de Portable :/...../...../...../.....
Adresse mail :@.....

SIGNATURE ELEVE

SIGNATURE RESPONSABLE LEGAL

Nom de l'établissement fréquenté en 2025/2026 :
Adresse de l'établissement :
Classe fréquentée en 2025/2026 : CM2 6^e 5^e 4^e
Club fréquenté ou AS fréquentée :
Classe demandée pour la rentrée 2026/2027 : 6^e 5^e 4^e 3^e

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription **AVANT le lundi 11 mai 2026**.
- Certificat médical confirmant les vaccins à jour et la non-contre-indication à la pratique du football.

Jours et horaires des entraînements et compétitions

6^e-5^e : Jeudi de 15h15 à 16h45

4^e-3^e : Vendredi 11h20 – 13h00

Jour des tests sportifs : Mercredi 10 juin 2026 à 14h au terrain municipal de Cossé-le-Vivien

Rue de l'Oriette 53230, Cossé-le-Vivien

CONTACT CLUB :

S. GEUSSELIN : 06.23.43.48.07

Email : s.geusselin@usmeralcosse.fr

CONTACT COLLEGE :

Franck Théard : 07.77.37.89.21

Email : rvs@saintjosephcosse.com

MOTIVATIONS DE L'ÉLÈVE

(Projet scolaire et sportif, projet de formation...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom :

Date : |_|_|/|_|_|/2026

Signature :

PARCOURS SPORTIF DANS LE FOOTBALL

Année scolaire	Poste occupé	Niveau compétition	Club
2025/2026			
2024/2025			
2023/2024			

AUTRES PARCOURS SPORTIF ? AUTRE(S) SPORT(S) PRATIQUÉ(S) :

.....

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise mon enfant.....

- A participer aux tests de sélection qui auront lieu le **mercredi 10 juin 2026** à 14h au terrain municipal de Cossé-le-Vivien.
- A intégrer le groupe Option Foot pour l'année 2026-2027, s'il est sélectionné par la commission.

Sous la responsabilité de l'éducateur sportif et/ou du professeur d'EPS, **le règlement intérieur de l'établissement s'applique** pendant tous les temps de l'option foot.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal : Précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS

Je soussigné(e)....., autorise l'USMC et le collège Saint Joseph à diffuser la photo de mon enfant sur les différents moyens de communication « réseaux sociaux – site internet (club/collège/AS/ligue/FFF) – presse locale... ».

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Je soussigné(e) autorise mon enfant.....

- à se rendre à pied aux divers lieux d'entraînements (terrain de Beusoleil ou de l'USMC) avec un éducateur de l'USMC et un professeur du collège Saint Joseph.
- En cas de besoin, autorise mon enfant à prendre le car depuis le parking de l'Oriette ou m'engage à le récupérer au parking de l'Oriette après la séance de 16h40 le jeudi.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom et Prénom de l'assuré social :

N° de sécurité sociale :

Nom et adresse de votre Centre de Sécurité Sociale :

Nom, référence et adresse de votre Mutuelle complémentaire :

Nom et adresse de votre Cie d'assurance :

N° de police:

Allergies éventuelles :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom – Prénom:

Téléphone :

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé »